

CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND
RAPPORT DE GESTION
POUR LE TRIMESTRE ET LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2017

Les informations contenues dans le présent rapport de gestion visent à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements importants relatifs aux résultats d'exploitation et à la situation financière de Chemtrade Logistics Income Fund (le « Fonds »). Dans le présent rapport de gestion, le terme « Chemtrade » désigne le Fonds et ses filiales consolidées, et les termes « nous », « notre » et « nos » désignent aussi Chemtrade. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Chemtrade pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, des états financiers consolidés audités de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport de gestion annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les états financiers de Chemtrade sont établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La monnaie de présentation de Chemtrade est le dollar canadien. Dans le présent rapport de gestion, les montants par part sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré de parts du Fonds en circulation pour la période en cause, sauf indication contraire.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots tels que « anticipe », « continue », « estime », « s'attend à », « projette », « entend », « peut », « fera », « prévoit », « planifie », « devrait », « croit » ou d'autres termes analogues. Plus précisément, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion renferment des énoncés relatifs à certaines prévisions visant : les dépenses d'investissement; la possibilité pour Chemtrade d'utiliser les pertes fiscales et les attributs fiscaux; la qualification fiscale des distributions planifiées; les sources, l'affectation et la suffisance des flux de trésorerie; le montant de toute rémunération incitative à long terme; l'incidence des variations des cours de change, du prix et du volume du chlorate de sodium et du chloralcali et du prix de l'électricité; l'efficacité du modèle d'entreprise; la durabilité du taux de distribution du Fonds; et la capacité de Chemtrade de réduire ses niveaux d'endettement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les attentes de Chemtrade à la date du rapport. De tels énoncés sont fondés sur des hypothèses et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs. Pour cette raison, les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux anticipés au moment de l'établissement des énoncés prospectifs, en raison, notamment, des risques et incertitudes décrits à la rubrique FACTEURS DE RISQUE de la plus récente notice annuelle du Fonds et à la rubrique **Risques et incertitudes** présentée ci-après.

Bien que Chemtrade estime que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs et les hypothèses sur lesquelles ils reposent sont raisonnables, il ne peut garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés

et invite donc le lecteur à ne pas s'y fier indûment. À l'égard des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, Chemtrade a formulé les hypothèses suivantes : les activités de Chemtrade ne seront troublées par aucune perturbation majeure (interruption de travail, rupture d'approvisionnement, panne d'électricité, interruption des services de transport, dommages matériels ou autres); Chemtrade pourra obtenir, en temps opportun et à des prix proches des niveaux actuels ou anticipés, les produits, les matières premières, le matériel, le transport, ainsi que les services et fournitures nécessaires à la poursuite de ses activités; Chemtrade recevra les autorisations réglementaires obligatoires dans les délais prévus; les charges auxquelles s'expose Chemtrade pour se conformer à la réglementation et aux normes environnementales seront maintenues à des prix proches des niveaux actuels ou anticipés; Chemtrade pourra utiliser les pertes fiscales et les attributs fiscaux; Chemtrade sera en mesure d'obtenir du financement à des conditions acceptables; les cours de change et les taux d'intérêt demeureront à des niveaux proches des niveaux actuels ou anticipés; ainsi que la performance économique mondiale.

À moins que la législation ne l'exige, Chemtrade ne met pas à jour ni ne révisé les énoncés prospectifs par suite de l'obtention de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont intégralement et expressément visés par cette mise en garde.

Faits récents

Acquisition de Canexus

Le 10 mars 2017, Chemtrade a réalisé l'acquisition (l'« acquisition ») de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Canexus Corporation (« Canexus ») par voie d'un plan d'arrangement approuvé par un tribunal. Après la clôture de l'acquisition, Canexus et 1993754 Alberta Ltd., filiale indirecte en propriété exclusive du Fonds, ont fusionné d'abord pour ensuite fusionner avec une autre filiale de Canexus, et l'entité découlant des fusions a changé de nom pour celui de Chemtrade Electrochem Inc. (« CEI »).

CEI est une société de l'Alberta qui produit du chlorate de sodium et des produits chloralcalis en grande partie pour les secteurs des pâtes et papiers, du pétrole et du gaz naturel ainsi que du traitement de l'eau. Ses activités principales sont exercées au Canada, aux États-Unis et en Amérique du Sud.

Le 27 janvier 2017, le Fonds a réalisé un placement de reçus de souscription au prix unitaire de 18,35 \$. Le placement a été effectué par voie de prise ferme par un consortium de preneurs fermes. Le Fonds a émis 21 800 000 reçus de souscription, ce qui a généré un produit brut global d'environ 400,0 millions de dollars. Le produit net du placement a servi à financer en partie l'acquisition. À la clôture de l'acquisition, les reçus de souscription émis dans le cadre du placement ont été échangés contre des parts du Fonds à raison d'un pour une, sans versement d'une contrepartie supplémentaire ni d'autres mesures à prendre, de sorte que 21 800 000 parts ont été émises au total.

L'acquisition a été structurée sous forme d'acquisition d'actions pour une contrepartie totale de 935,9 millions de dollars. L'acquisition a été financée par la combinaison i) de facilités de crédit garanties consortiales de premier

rang de 1,41 milliard de dollars (1,05 milliard de dollars américains) composées d'un emprunt à terme de 436,1 millions de dollars (325,0 millions de dollars américains) et d'un emprunt renouvelable de 972,9 millions de dollars (725,0 millions de dollars américains) assorti d'une portion accordéon facultative de 268,4 millions de dollars (200,0 millions de dollars américains) (les « facilités de crédit »); ii) du produit net du placement de 21 800 000 parts indiqué ci-dessus; iii) de la reprise de la dette à long terme de CEI (anciennement, Canexus) de 372,8 millions de dollars, qui était composée de billets de premier rang de 110,0 millions de dollars et de facilités de crédit renouvelables et prorogables de 262,8 millions de dollars et iv) de la reprise des débentures convertibles de CEI (anciennement, Canexus) d'une juste valeur de 254,7 millions de dollars, lesquelles comprennent les débentures subordonnées non garanties convertibles à 5,75 % de série IV échéant le 31 décembre 2018 (les « débentures de série IV de CEI »), les débentures subordonnées non garanties convertibles à 6,00 % de série V échéant le 31 décembre 2020 (les « débentures de série V de CEI ») et les débentures subordonnées non garanties convertibles à 6,50 % de série VI échéant le 31 décembre 2021 (les « débentures de série VI de CEI »; les débentures de série IV de CEI, les débentures de série V de CEI et les débentures de série VI de CEI sont désignées collectivement comme les « débentures de CEI »). Dans le cadre de l'acquisition, une tranche des nouvelles facilités de crédit de Chemtrade a été affectée au remboursement de ses facilités de crédit existantes et des facilités de crédit renouvelables et prorogables de CEI (anciennement, Canexus). Le montant prélevé sur les facilités de crédit pour financer l'acquisition et pour rembourser les facilités de crédit de Chemtrade et de CEI a totalisé 687,1 millions de dollars. En raison du remboursement, Chemtrade a passé en charges 5,5 millions de dollars de coûts de financement précédemment différés. Les charges liées aux nouvelles facilités de crédit se sont établies à 6,3 millions de dollars et ont été inscrites dans la dette à long terme. Ces charges ont été différées et sont amorties par imputation aux charges financières dans le résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition s'élèvent à 11,8 millions de dollars, dont une tranche de 8,5 millions de dollars a été passée en charges en 2016, le reliquat ayant été passé en charges au premier semestre de 2017, et ils sont inclus dans les frais de vente et charges administratives dans le résultat global.

Il y a lieu de se reporter à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de Chemtrade du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2017 pour plus d'explications sur la répartition du prix d'achat provisoire.

Dans le cadre de l'intégration des entreprises nouvellement acquises, Chemtrade a reconfiguré ses secteurs d'activité en Amérique du Nord et a présenté un nouveau secteur, produits électrochimiques (« PEC »), qui comprend les activités de Chemtrade liées au chlorate de sodium et les activités des entreprises nouvellement acquises. Les chiffres comparatifs ont été retraités pour rendre leur présentation conforme à celle qui a été adoptée pour la période considérée.

Vente du secteur de l'exploitation internationale

Le 24 février 2017, Chemtrade a conclu une entente définitive visant la vente de son secteur de l'exploitation internationale à Mitsui & Co, Ltd. pour la somme de 55,5 millions de dollars (36,8 millions d'euros), sous réserve d'un ajustement du fonds de roulement. La transaction s'est conclue le 31 mai 2017. L'entreprise proposait des

services d'élimination et de commercialisation du soufre élémentaire et de l'acide sulfurique à des clients partout dans le monde. Le secteur de l'exploitation internationale a été classé en tant qu'activité abandonnée dans les états financiers de Chemtrade. Chemtrade a réalisé un profit de 15,3 millions de dollars, après impôt, à la vente de l'entreprise. Le montant cumulatif des écarts de conversion se rapportant au secteur de l'exploitation internationale de 49,0 millions de dollars comptabilisé au préalable dans les autres éléments du résultat global a été reclassé à la vente depuis les capitaux propres vers le résultat global. L'état consolidé comparatif du résultat global et les autres notes pertinentes ont été retraités afin que les activités abandonnées soient présentées séparément des activités poursuivies. Il y a lieu de se reporter à la note 4 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de Chemtrade pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 pour un complément d'information.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, les produits tirés du secteur de l'exploitation internationale se sont établis à 15,8 millions de dollars et à 41,9 millions de dollars, respectivement, contre 42,0 millions de dollars et 97,8 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2016. Le BAIIA pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 a été de 1,8 million de dollars et de 3,0 millions de dollars, respectivement, contre 2,7 millions de dollars et 5,3 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2016. Les résultats des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2,7 millions de dollars et à 3,3 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, contre 2,2 millions de dollars et 3,5 millions de dollars pour les mêmes périodes de 2016.

Émission de débentures subordonnées non garanties convertibles à 4,75 % de 2017 du Fonds

Le 2 mai 2017, le Fonds a conclu une entente avec un consortium de preneurs fermes en vue de l'émission de débentures subordonnées non garanties convertibles d'un montant en capital de 175,0 millions de dollars. Tel qu'il est permis aux termes des dispositions de l'entente relative à l'émission des débentures, les preneurs fermes ont acheté des débentures supplémentaires d'un montant en capital de 26,3 millions de dollars, faisant augmenter à 201,3 millions de dollars le total du produit brut de l'appel public à l'épargne. Chemtrade a engagé des coûts de transaction d'environ 8,7 millions de dollars, montant qui tient compte de la rémunération des preneurs fermes et des autres frais liés au placement.

Ces débentures non garanties convertibles portent intérêt à un taux de 4,75 % par année et sont convertibles, au gré du porteur, en parts du Fonds en tout temps avant la date d'échéance du 31 mai 2024 selon un prix de 26,70 \$ la part et ne peuvent être remboursées avant le 31 mai 2020 (les « débentures à 4,75 % de 2017 du Fonds »). Le produit net de l'émission a servi à financer les offres en cas de changement de contrôle obligatoires à l'égard des débentures de CEI (se reporter à la section ci-après qui porte sur les offres en cas de changement de contrôle), le rachat des débentures subordonnées non garanties convertibles à 5,75 % du Fonds échéant le 31 décembre 2018 (se reporter à la section ci-après qui porte sur le rachat des débentures à 5,75 % de 2011 du Fonds) et le rachat des débentures de série IV de CEI restantes (se reporter à la section ci-après qui porte sur les débentures de série IV de CEI restantes).

De plus, au 30 juin 2017, le Fonds détenait des débentures subordonnées non garanties convertibles à 5,25 % en circulation d'un montant en capital de 126,5 millions de dollars (les « débentures à 5,25 % de 2014 du Fonds ») et

des débetures subordonnées non garanties convertibles à 5,00 % en circulation d'un montant en capital de 143,8 millions de dollars (désignées individuellement, les « débetures à 5,00 % du Fonds de 2016 », et collectivement avec les débetures à 4,75 % de 2017 du Fonds, les débetures à 5,25 % de 2014 du Fonds et les débetures à 5,00 % du Fonds de 2016, les « débetures du Fonds » alors que les débetures du Fonds et les débetures de CEI sont appelées collectivement les « débetures »).

Offres en cas de changement de contrôle obligatoires à l'égard des débetures de CEI

À la suite de l'acquisition, CEI a entrepris des offres en cas de changement de contrôle obligatoires visant l'acquisition de la totalité des débetures de CEI en circulation. Le 10 mai 2017, CEI a acquis les débetures suivantes :

- des débetures de série IV de CEI d'un montant en capital de 45,9 millions de dollars (ce qui correspond à 76,5 % des débetures de série IV de CEI en circulation);
- des débetures de série V de CEI d'un montant en capital de 23,5 millions de dollars (ce qui correspond à 21,9 % des débetures de série V de CEI en circulation);
- des débetures de série VI de CEI d'un montant en capital de 11,0 millions de dollars (ce qui correspond à 12,8 % des débetures de série VI de CEI en circulation).

Rachat des débetures à 5,75 % de 2011 du Fonds

Le 11 mai 2017, le Fonds a réalisé le rachat de ses débetures non garanties convertibles à 5,75 % échéant le 31 décembre 2018 d'un montant en capital de 79,6 millions de dollars (les « débetures à 5,75 % de 2011 du Fonds »), ce qui constitue le rachat complet de ces débetures en circulation. Ces débetures ont été rachetées à un prix de 1 000 \$, majoré de l'intérêt couru et impayé s'élevant à 20,64 \$ par tranche de capital de 1 000 \$, pour un prix de rachat total de 81,2 millions de dollars.

Rachat des débetures de série IV de CEI restantes

Le 15 mai 2017, CEI a racheté les débetures de série IV de CEI restantes d'un montant en capital de 14,1 millions de dollars, ce qui constitue le rachat complet de ces débetures.

Offre d'échange

Le 14 juillet 2017, le Fonds a entrepris des offres pour l'achat de la totalité i) des débetures de série V de CEI en circulation et ii) des débetures de série VI de CEI en circulation.

Le Fonds a offert, aux termes de l'offre d'achat visant les débetures de série V de CEI, d'acheter la totalité des débetures convertibles de série V en échange de débetures subordonnées non garanties convertibles à 5,50 % échéant le 31 décembre 2020 nouvellement émises du Fonds d'un montant en capital équivalent (les « débetures à 5,50 % de 2017 du Fonds »), majoré des intérêts courus et impayés en trésorerie. Le Fonds a offert, aux termes de l'offre d'achat visant les débetures de série VI de CEI, d'acheter la totalité des débetures convertibles de

série VI en échange de débetures subordonnées non garanties convertibles à 5,75 % échéant le 31 décembre 2021 nouvellement émises du Fonds d'un montant en capital équivalent (les « débetures à 5,75 % de 2017 du Fonds »), majoré des intérêts courus et impayés en trésorerie.

Rachat des billets de premier rang de CEI

Le 10 mars 2017, Chemtrade a pris en charge des billets non garantis de premier rang émis par Canexus (à présent, CEI) de 110,0 millions de dollars dans le cadre de l'acquisition. Les billets de premier rang, émis à la valeur nominale, portent intérêt au taux annuel de 7,875 % et arriveront à échéance le 20 septembre 2023 (les « billets de premier rang de CEI »). Les billets de premier rang de CEI prévoient certaines options de rachat anticipé en vertu desquelles CEI peut racheter, en totalité ou en partie, ces billets selon divers prix de rachat, ce qui comprend le capital plus les intérêts courus et impayés, le cas échéant, à la date de rachat. Les intérêts sont payables semestriellement le 20 mars et le 20 septembre, depuis le 20 mars 2017.

Le 26 juin 2017, CEI a racheté une portion des billets de premier rang de CEI d'un montant en capital de 38,5 millions de dollars, ce qui équivaut à 35 % du capital total impayé de 110,0 millions de dollars. Les billets ont été rachetés à un prix de 1 079 \$, plus les intérêts courus, sur chaque tranche de capital de 1 000 \$ de billets, pour un prix de rachat total de 42,3 millions de dollars, lequel correspond à 107,875 % du montant en capital, majoré de tous les intérêts courus et impayés.

Points saillants financiers

Les points saillants financiers qui suivent sont présentés conformément aux IFRS.

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Semestres clos les</u>	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Produits des activités poursuivies	407 411 \$	262 133 \$	681 965 \$	542 485 \$
Bénéfice net ¹⁾	77 257 \$	(17 567) \$	78 507 \$	11 219 \$
Bénéfice net découlant des activités poursuivies ¹⁾	10 280 \$	(19 812) \$	10 952 \$	7 695 \$
Bénéfice net par part ¹⁾	0,83 \$	(0,25) \$	0,94 \$	0,16 \$
Bénéfice net par part découlant des activités poursuivies ¹⁾	0,11 \$	(0,29) \$	0,13 \$	0,11 \$
Bénéfice net par part – dilué ¹⁾	0,73 \$	(0,25) \$	0,86 \$	0,16 \$
Bénéfice par part découlant des activités poursuivies – dilué ¹⁾	0,11 \$	(0,29) \$	0,13 \$	0,11 \$
Total des actifs	3 055 265 \$	1 911 595 \$	3 055 265 \$	1 911 595 \$
Tranche courante de la dette à long terme	3 789 \$	3 523 \$	3 789 \$	3 523 \$
Dette à long terme	691 314 \$	610 800 \$	691 314 \$	610 800 \$
Débtures subordonnées non garanties convertibles	639 545 \$	241 611 \$	639 545 \$	241 611 \$
BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies ^{1) 3)}	95 030 \$	56 767 \$	139 859 \$	108 123 \$
BAlIA ajusté par part lié aux activités poursuivies ^{1) 3) 4)}	1,03 \$	0,82 \$	1,67 \$	1,57 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	33 768 \$	23 363 \$	18 678 \$	35 731 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par part ⁴⁾	0,36 \$	0,34 \$	0,22 \$	0,52 \$
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation poursuivies ^{1) 2) 3)}	71 564 \$	46 335 \$	84 781 \$	86 657 \$
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation poursuivies par part ^{1) 2) 3) 4)}	0,77 \$	0,67 \$	1,01 \$	1,25 \$
Liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien découlant des activités poursuivies ^{1) 2) 3)}	58 702 \$	37 641 \$	67 354 \$	73 120 \$
Liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien découlant des activités poursuivies par part ^{1) 2) 3) 4)}	0,63 \$	0,54 \$	0,81 \$	1,06 \$
Distributions déclarées	27 778 \$	20 721 \$	50 876 \$	41 442 \$
Distributions déclarées par part ⁵⁾	0,30 \$	0,30 \$	0,60 \$	0,60 \$
Distributions payées	27 779 \$	20 721 \$	48 534 \$	41 442 \$
Distributions payées par part ⁵⁾	0,30 \$	0,30 \$	0,60 \$	0,60 \$

1) Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, les résultats comprennent, respectivement, un montant de 458 \$, ou 0,01 \$ par part, et un montant de 3 318 \$, ou 0,04 \$ par part, au titre de coûts liés à l'acquisition. Se reporter à la rubrique **Faits récents**.

2) Pour le semestre clos le 30 juin 2017, les résultats comprennent un montant de 18 292 \$, ou 0,25 \$ par part, au titre d'une perte de change réalisée comptabilisée sur le remboursement de la dette à long terme. Se reporter à la rubrique **Faits récents**.

3) Se reporter à la rubrique **Mesures non conformes aux IFRS**.

4) En fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période :

92 594 999 69 071 369 83 643 802 69 070 298

5) En fonction du nombre réel de parts en circulation à la date de clôture des registres.

Mesures non conformes aux IFRS

BAIIA et BAIIA ajusté

Selon la définition établie par la direction, le BAIIA désigne le bénéfice net avant toute déduction au titre des charges financières nettes, de l'impôt et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté ne tient pas compte des autres charges hors trésorerie telles que la perte ou le profit sur la sortie et la dépréciation d'actifs et la perte ou le profit de change latent. De nombreux investisseurs et analystes se servent du BAIIA et du BAIIA ajusté pour comparer la capacité de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des organisations. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté (ainsi qu'il est défini) constitue une mesure indirecte des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et est donc un important indicateur du succès de toute entreprise. Le BAIIA ajusté n'est pas destiné à représenter les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou les résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS ni les liquidités disponibles pour distribution.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS. La méthode de calcul du BAIIA et du BAIIA ajusté par Chemtrade peut différer des méthodes qu'utilisent d'autres fiducies de revenu ou sociétés et pourrait donc ne pas se prêter à la comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres organisations. Le BAIIA et le BAIIA ajusté se rapprochent du bénéfice net comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	10 280 \$	(19 812) \$	10 952 \$	7 695 \$
Ajouter :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	57 041	36 860	96 156	75 437
Charges financières nettes	27 173	14 225	47 198	23 026
Recouvrement d'impôt	(5 323)	(31 716)	(18 474)	(41 932)
BAIIA découlant des activités poursuivies	89 171	(443)	135 832	64 226
Ajouter :				
Dépréciation des immobilisations incorporelles	—	3 143	—	3 143
Perte sur la sortie et la dépréciation d'actifs	4 064	55 730	4 064	55 816
Perte (profit) de change latent	1 795	(1 663)	(37)	(15 062)
BAIIA ajusté découlant des activités poursuivies	95 030 \$	56 767 \$	139 859 \$	108 123 \$

Flux de trésorerie

Le tableau qui suit est tiré des tableaux consolidés des flux de trésorerie et doit être lu parallèlement à ceux-ci. La direction croit que ces informations supplémentaires procurent des renseignements utiles sur les flux de trésorerie de Chemtrade, y compris sur le montant de trésorerie disponible pour distribution aux porteurs de parts, pour le remboursement de la dette et pour d'autres activités d'investissement. Certains totaux partiels présentés dans le tableau des flux de trésorerie ci-après, tels que les « flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation », les « liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien » et les « liquidités distribuables après la totalité des dépenses d'investissement », ne sont pas définis en vertu des IFRS. La direction

utilise ces totaux partiels pour mesurer la performance interne ainsi que pour suppléer aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont priés de noter que ces mesures ne doivent pas être interprétées comme des moyens de rechange à l'emploi du bénéfice net pour mesurer la rentabilité, ni comme un instrument de rechange aux tableaux consolidés des flux de trésorerie établis selon les IFRS. En outre, la méthode qu'utilise Chemtrade pour calculer chaque mesure pourrait ne pas être comparable aux calculs comportant la même description dont se servent d'autres fiducies de revenu ou sociétés.

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Semestres clos les</u>	
	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>	<u>30 juin</u> <u>2017</u>	<u>30 juin</u> <u>2016</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	33 768 \$	23 363 \$	18 678 \$	35 731 \$
Moins :				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des activités abandonnées	(1 218)	529	(3 809)	(3 820)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des activités poursuivies	34 986	22 834	22 487	39 551
Ajouter :				
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et autres	36 578	23 501	62 294	47 106
<i>Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation des activités poursuivies</i>	71 564	46 335	84 781	86 657
Moins :				
Dépenses d'investissement de maintien	12 862	8 694	17 427	13 537
<i>Liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien découlant des activités poursuivies</i>	58 702	37 641	67 354	73 120
Moins :				
Dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien ¹⁾	2 786	1 943	4 356	4 422
<i>Liquidités distribuables après la totalité des dépenses d'investissement découlant des activités poursuivies</i>	55 916 \$	35 698 \$	62 998 \$	68 698 \$

1) Les dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, sont : a) financées d'avance, généralement dans le cadre d'une acquisition importante et du financement connexe, b) considérées comme des dépenses qui accroissent la capacité d'exploitation de Chemtrade, c) des dépenses d'investissement importantes liées à l'environnement considérées comme non récurrentes ou d) des dépenses d'investissement devant être remboursées par un tiers.

Résultats d'exploitation consolidés

Les produits consolidés des activités poursuivies du deuxième trimestre de 2017 se sont établis à 407,4 millions de dollars, en hausse de 145,3 millions de dollars comparativement à ceux du deuxième trimestre de 2016. Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 682,0 millions de dollars, en hausse de 139,5 millions de dollars par rapport aux produits comptabilisés pour la période correspondante de 2016. L'accroissement des produits au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017 s'explique essentiellement par les produits de 153,8 millions de dollars et de 189,3 millions de dollars, respectivement, tirés des entreprises nouvellement acquises dans le secteur PEC, ce qui a été atténué par un recul des produits du secteur PSPCP de 17,6 millions de dollars et de

53,5 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017, qui est attribuable à une baisse des volumes de ventes et des prix de vente.

Le BAIIA ajusté de Chemtrade pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017 a progressé de 38,3 millions de dollars et de 31,7 millions de dollars par rapport à celui des périodes correspondantes de 2016. Cette augmentation est essentiellement imputable au BAIIA ajusté généré par les entreprises nouvellement acquises dans le secteur PEC pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017 de 39,3 millions de dollars et 48,4 millions de dollars, respectivement (se reporter à la rubrique **Faits récents**), lequel a été contrebalancé par la baisse du BAIIA ajusté généré par le secteur PSPCP de 6,1 millions de dollars et de 12,9 millions de dollars, respectivement.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017, le bénéfice net découlant des activités poursuivies a augmenté de 30,1 millions de dollars et de 3,3 millions de dollars, respectivement, en regard du bénéfice net découlant des activités poursuivies des périodes correspondantes de 2016. Cette augmentation s'explique essentiellement par le BAIIA ajusté supplémentaire dégagé par les entreprises nouvellement acquises, ce qui a été contrebalancé en partie par l'accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les charges financières nettes plus élevées. Les charges financières nettes ont augmenté de 12,9 millions de dollars et de 24,2 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017 en regard de celles des périodes correspondantes de 2016. La hausse constatée pour le deuxième trimestre de 2017 est attribuable surtout aux charges d'intérêts additionnelles de 8,0 millions de dollars afférentes à une hausse des emprunts à long terme par suite de l'acquisition, à des coûts de transaction de 8,7 millions de dollars liés à l'émission des débetures à 4,75 % de 2017 du Fonds et à une prime de 3,0 millions de dollars versée à l'occasion du rachat partiel des billets de premier rang de CEI, ce qui a été compensé en partie par des ajustements de la juste valeur des débetures de 7,4 millions de dollars. Pour le premier semestre de 2017, outre les variations susmentionnées, la hausse des charges financières nettes comprend des intérêts supplémentaires de 2,5 millions de dollars afférents à une hausse des emprunts à long terme, une radiation de 5,5 millions de dollars de charges financières précédemment différées et une diminution de 4,3 millions de dollars des ajustements de la juste valeur des débetures. Le bénéfice net de 2016 comprenait également une perte sur la dépréciation d'actifs de 55,7 millions de dollars ainsi qu'une dépréciation d'immobilisations incorporelles de 3,1 millions de dollars, ce qui a été annulé dans une certaine mesure par un recouvrement d'impôt qui a découlé en grande partie de la résorption de certains passifs d'impôt différé liée à des actifs qui ont été dépréciés. Par ailleurs, les profits de change latents ont diminué de 3,5 millions de dollars et de 15,0 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017, respectivement, eu égard aux mêmes périodes de 2016.

Résultats des activités poursuivies par secteur d'activité

PSPCP

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Semestres clos les</u>	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Produits	127 018 \$	144 618 \$	250 623 \$	304 164 \$
BAlIA ajusté	32 813	38 947	61 720	74 655
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	—	(3 143)	—	(3 143)
Perte sur la sortie et la dépréciation d'actifs	(138)	(55 695)	(136)	(55 781)
BAlIA	32 675	(19 891)	61 584	15 731
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(18 908)	(19 279)	(37 707)	(39 231)
Charges financières nettes	(5 178)	(4 901)	(11 237)	(9 721)
Recouvrement d'impôt	4 079	27 113	9 725	33 357
Bénéfice net (perte nette)	12 668 \$	(16 958) \$	22 365 \$	136 \$

Le secteur PSPCP commercialise, élimine et produit de l'acide sulfurique, de l'hydrosulfite de sodium, du soufre élémentaire, du dioxyde de soufre liquide, du sulfure d'hydrogène et du bisulfite de sodium, en versions commerciale, régénérée ou ultrapure, en plus de fournir d'autres services de traitement. Ces produits sont commercialisés essentiellement en Amérique du Nord.

Pour le deuxième trimestre de 2017, les produits dégagés étaient en baisse de 17,6 millions de dollars par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2016. Les produits dégagés pour le premier semestre de 2017 étaient en baisse de 53,5 millions de dollars par rapport à ceux du premier semestre de 2016. La baisse des produits pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017, en regard des périodes correspondantes de 2016, est en partie attribuable au fléchissement de 10,0 millions de dollars et de 25,1 millions de dollars, respectivement, des produits tirés de l'acide sulfurique attribuable à la diminution des volumes de vente et au repli des prix de vente. De plus, les produits ont reculé de 7,6 millions de dollars ainsi que de 16,5 millions de dollars, respectivement, en raison d'une baisse des volumes de dioxyde de soufre liquide (« SO₂ ») étant donné que Chemtrade a abandonné la production et la vente de SO₂ dans l'est du Canada. Le BAlIA ajusté du deuxième trimestre et du premier semestre clos le 30 juin 2017 a reculé de 6,1 millions de dollars et de 12,9 millions de dollars, respectivement, par rapport au BAlIA ajusté des périodes correspondantes de 2016 du fait de la contraction des produits dégagés susmentionnée et de l'effet de la fermeture de l'usine de Fibrant LLC (« Fibrant ») vers la fin de 2016. Le deuxième trimestre de 2016 constitue le dernier trimestre au cours duquel l'usine de Fibrant fonctionnait à pleine capacité. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017, le bénéfice net a augmenté de 29,6 millions de dollars et de 22,2 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui du deuxième trimestre et du premier semestre de 2016. Ce recul tient essentiellement à la perte sur la dépréciation d'actifs et à la dépréciation d'immobilisations incorporelles enregistrées au deuxième trimestre de 2016, facteurs contrebalancés dans une certaine mesure par un recouvrement d'impôt comptabilisé pour cette même période en raison essentiellement de la résorption de certains passifs d'impôt différé liée à des actifs qui ont été dépréciés.

STEPCS

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Semestres clos les</u>	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Produits	115 722 \$	107 278 \$	217 805 \$	215 727 \$
BAlIA ajusté	32 353	29 499	54 411	56 559
Perte sur la sortie et la dépréciation d'actifs	(23)	(35)	(25)	(35)
BAlIA	32 330	29 464	54 386	56 524
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(13 781)	(15 422)	(27 264)	(31 651)
Charges financières nettes	(3 208)	(2 787)	(9 972)	(5 864)
Recouvrement d'impôt	6 578	4 341	14 447	8 211
Bénéfice net	21 919 \$	15 596 \$	31 597 \$	27 220 \$

Le secteur STEPSC produit et commercialise divers coagulants inorganiques utilisés dans le traitement des eaux, comme le sulfate d'aluminium, le chlorhydrate d'aluminium, le polychlorure d'aluminium et le sulfate de fer, ainsi qu'un certain nombre de produits chimiques spécialisés, notamment le nitrite de sodium, le chlorure de potassium, le pentasulfure de phosphore, ainsi que des adjuvants de vaccins et des sulfures, qui sont commercialisés essentiellement en Amérique du Nord.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017, les produits ont augmenté de 8,4 millions de dollars et de 2,1 millions de dollars, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2016, en raison de l'accroissement des volumes et des prix de vente au sein de ce secteur. Au cours du deuxième trimestre de 2017, le BAlIA ajusté a progressé de 2,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2016, avant tout par suite d'une hausse des produits au cours du deuxième trimestre de 2017. Le BAlIA ajusté pour le premier semestre de 2017 a diminué de 2,1 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2016 à cause d'une baisse des produits au cours du premier trimestre de 2017. Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de 2017 s'est accru de 6,3 millions de dollars en regard de la période correspondante de 2016 en raison principalement de l'accroissement du BAlIA ajusté et d'une hausse de 2,2 millions de dollars du recouvrement d'impôt. Pour le premier semestre de 2017, le bénéfice net a progressé de 4,4 millions de dollars en regard de la période correspondante de 2016, ce qui imputable à une hausse de 6,2 millions de dollars du recouvrement d'impôt, laquelle a été atténuée par un fléchissement de 2,1 millions de dollars du BAlIA ajusté.

PEC

(en milliers de dollars)	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Semestres clos les</u>	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Volumes de ventes de chlorate de sodium (en milliers de tm)	122	13	165	29
Volumes de ventes de chloralcalis (en milliers de UECM)	62	—	76	—
Produits	164 671 \$	10 237 \$	213 537 \$	22 594 \$
BAIIA ajusté	41 677	1 986	54 527	5 655
Perte sur la dépréciation d'actifs	(3 903)	—	(3 903)	—
BAIIA	37 774	1 986	50 624	5 655
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(24 352)	(2 159)	(31 185)	(4 555)
Charges financières nettes	(7 452)	(15)	(10 262)	(29)
(Charge) recouvrement d'impôt	(4 376)	37	(4 719)	139
Bénéfice net (perte nette)	1 594 \$	(151) \$	4 458 \$	1 210 \$

Le secteur PEC produit et commercialise du chlorate de sodium et des produits chloralcalis en grande partie pour les secteurs des pâtes et papiers, du pétrole et du gaz naturel ainsi que du traitement de l'eau. Ses produits sont commercialisés essentiellement en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Ce secteur comprend les résultats des activités de production de chlorate de sodium de Chemtrade pour 2017 et ceux des périodes correspondantes de 2016, ainsi que ceux des entreprises nouvellement acquises (se reporter à la rubrique **Faits récents**) depuis le 10 mars 2017, soit la date d'acquisition.

Les produits pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017 ont progressé respectivement de 154,4 millions de dollars et de 190,9 millions de dollars en regard des périodes correspondantes de 2016. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017, le BAIIA ajusté a dépassé de 39,7 millions de dollars et de 48,9 millions de dollars, respectivement, celui des périodes correspondantes de 2016. L'augmentation des produits et du BAIIA ajusté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017 est attribuable surtout aux entreprises nouvellement acquises. Le BAIIA ajusté pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 tient compte d'une charge liée aux indemnités de 4,0 millions de dollars. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017, le bénéfice net a augmenté de 1,7 million de dollars et de 3,2 millions de dollars, respectivement, en regard des périodes correspondantes de 2016. Les hausses des charges au titre des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, des charges financières nettes et des recouvrements d'impôt au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017 eu égard au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016 sont également imputables aux entreprises nouvellement acquises. Le bénéfice net du deuxième trimestre et du premier semestre de 2017 comprend une dépréciation de 3,9 millions de dollars liée à la fermeture d'une petite usine de chlorate de sodium située à Nanaimo, en Colombie-Britannique. Les charges financières nettes du deuxième trimestre et du premier semestre de 2017 tiennent compte d'une prime de 3,0 millions de dollars versée à l'occasion du rachat partiel des billets de premier rang de CEI, ainsi que d'un profit de 1,2 million de dollars et d'une perte de 0,1 million de dollars, respectivement, découlant de l'évaluation à la juste valeur des débentures de CEI.

Fonctions du siège social

(en milliers de dollars)	<u>Trimestres clos les</u>		<u>Semestres clos les</u>	
	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2017	30 juin 2016
Coût des services	11 813 \$	13 665 \$	30 799 \$	28 746 \$
BAIIA ajusté	(11 813) \$	(13 665) \$	(30 799) \$	(28 746) \$
(Perte) profit de change latent(e)	(1 795)	1 663	37	15 062
BAIIA	(13 608)	(12 002)	(30 762)	(13 684)
Charges financières nettes	(11 335)	(6 522)	(15 727)	(7 412)
(Charge) recouvrement d'impôt	(958)	225	(979)	225
Perte nette	(25 901) \$	(18 299) \$	(47 468) \$	(20 871) \$

Le secteur des fonctions du siège social comprend les charges administratives des activités du siège social qui ne peuvent être affectées directement à un secteur d'activité, telles que la trésorerie, les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines, les services juridiques, la gestion des risques et les fonds nécessaires à l'application de mesures de protection de l'environnement et de mesures de santé et de sécurité.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017, les charges afférentes au siège social, abstraction faite des profits et pertes de change latents, des charges financières nettes et de l'impôt sur le résultat, ont reculé de 1,9 million de dollars et augmenté de 2,1 millions de dollars, respectivement, en regard des périodes comparatives de 2016. Il y a eu diminution des charges afférentes au siège social au cours du deuxième trimestre de 2017 du fait d'un recouvrement de 8,2 millions de dollars opéré à la suite d'une interruption des activités de l'usine de North Vancouver, lequel a été annulé dans une certaine mesure par les charges afférentes au siège social de 2,5 millions de dollars liées à l'entreprise acquise, lesquelles incluent des indemnités de 1,4 million de dollars, et par des pertes de change réalisées de 3,0 millions de dollars. Les charges afférentes au siège social pour le premier semestre de 2017 tiennent compte également des coûts de transaction de 3,4 millions de dollars liés à l'acquisition (se reporter à la rubrique **Faits récents**).

Chemtrade offre un régime de rémunération incitative à long terme (« RILT ») aux termes duquel des attributions en trésorerie sont versées en fonction de certains critères. Les charges afférentes au siège social comprennent la charge au titre du RILT portant sur les RILT 2015-2017, 2016-2018 et 2017-2019. Les paiements au titre de ces régimes sont à verser au début de 2018, de 2019 et de 2020, respectivement. Les attributions comportent un élément lié au rendement et un élément lié aux droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions. L'élément lié au rendement pour les attributions au titre des RILT 2015-2017 est fondé sur le rendement total réalisé pour les porteurs de parts pour la période de rendement de trois ans du régime, sur la croissance du BAIIA ajusté et sur le rendement total réalisé pour les porteurs de parts de Chemtrade par rapport au rendement total de l'indice plafonné de l'industrie S&P/TSX. L'élément lié au rendement pour les attributions du RILT 2016-2018 et 2017-2019 est semblable à celui des attributions des RILT 2015-2017, si ce n'est que le rendement total pour les porteurs de parts de Chemtrade est évalué en fonction du rendement total de l'indice de dividendes S&P/TSX et non de celui de l'indice plafonné de l'industrie S&P/TSX. L'élément lié aux droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions

des attributions au titre du RILT découle d'un régime d'actions fictives et donne droit à un paiement en trésorerie à la clôture de la période de rendement. En raison de la nature de ces calculs, il est difficile de prévoir le montant de la charge au titre du RILT qui sera constaté pour toute période donnée, puisqu'il est fondé sur un modèle d'évaluation qui prend en compte plusieurs variables.

Chemtrade a effectué une opération de couverture selon laquelle sa dette à long terme libellée en dollars américains servira à couvrir ses investissements dans les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Ainsi, tout profit ou toute perte découlant de la dette libellée en dollars américains sera contrebalancé par le profit ou la perte de change découlant des investissements dans les établissements à l'étranger. Les profits ou les pertes sur la conversion du montant désigné de la dette libellée en dollars américains et des investissements dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés au montant net dans les autres éléments du résultat global. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017, un profit de change de 3,1 millions de dollars et de 7,8 millions de dollars, respectivement, a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global lors de la réévaluation de la dette libellée en dollars américains, comparativement à un profit de change de 1,1 million de dollars et de 15,0 millions de dollars, respectivement, comptabilisé pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2016.

Pour le deuxième trimestre, les charges financières nettes ont affiché une hausse de 4,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2016 du fait surtout des coûts de transaction de 8,7 millions de dollars liés à l'émission des débentures à 4,75 % de 2017 du Fonds et des intérêts supplémentaires de 2,3 millions de dollars sur les débentures du Fonds qui ont été émises après la clôture du deuxième trimestre de 2016, éléments qui ont été annulés en partie par un profit de 6,2 millions de dollars lié à la juste valeur des débentures du Fonds. Au cours du semestre clos le 30 juin 2017, les charges financières nettes ont augmenté de 8,3 millions de dollars par rapport à la même période de 2016, en raison essentiellement des coûts de transaction de 8,7 millions de dollars liés à l'émission des débentures à 4,75 % de 2017 du Fonds et des intérêts supplémentaires de 4,0 millions de dollars sur les débentures du Fonds qui ont été émises après la clôture du deuxième trimestre de 2016, éléments qui ont été contrebalancés par un profit de 4,3 millions de dollars lié à la juste valeur des débentures du Fonds.

Change

Chemtrade compte certaines filiales en exploitation qui utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. Comme Chemtrade présente son information en dollars canadiens, son bénéfice net est exposé aux fluctuations du cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. Si le dollar canadien se déprécie de 0,01 \$ (par exemple, s'il passe de 1,25 \$ à 1,26 \$), sans couverture, cela aura une incidence positive sur le bénéfice net d'environ 1,1 million de dollars par année, et vice versa. L'incidence sur le BAIIA ajusté et les liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien serait d'environ 2,4 millions de dollars et 1,9 million de dollars par année, respectivement, et vice versa.

En vue de gérer la volatilité des cours de change, Chemtrade a conclu avec ses principales banques plusieurs contrats de change, qui prennent la forme d'ententes selon les critères de l'International Swap and Derivatives Association (l'« ISDA »). Les contrats en vigueur au 30 juin 2017 comprennent des contrats à terme standardisés portant sur la vente du montant suivant pour des périodes allant jusqu'en mars 2018 :

Montant	Cours de change moyen pondéré
45 000 \$ US	1,31 \$

Ces contrats visent à gérer le risque de change lié à certaines transactions en monnaie étrangère. Le montant du dérivé connexe est inscrit à la juste valeur à la clôture de la période et est porté aux charges payées d'avance et autres actifs ou aux fournisseurs et autres créditeurs aux états consolidés de la situation financière. La charge ou le profit hors trésorerie en résultant est inclus dans les frais de vente et charges administratives. L'incidence de cette charge ou de ce profit hors trésorerie est exclue du calcul du BAIIA ajusté et des liquidités distribuables après les dépenses d'investissement de maintien. Il y a lieu de se reporter à la rubrique **Mesures non conformes aux IFRS** – *Flux de trésorerie*.

Certaines filiales de Chemtrade en exploitation aux États-Unis utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L'investissement dans ces établissements à l'étranger libellé en dollars américains a fait l'objet d'une opération de couverture suivant laquelle les facilités de crédit de Chemtrade libellées en dollars américains servent à le couvrir. Tout profit et toute perte de change sur les emprunts libellés en dollars américains aux termes des facilités de crédit seront annulés par tout profit ou toute perte de change découlant de l'investissement dans les établissements à l'étranger libellé en dollars américains. Les profits et les pertes de change sur la somme affectée de la dette à long terme et l'investissement dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les variations portées au cumul des autres éléments du résultat global depuis le 31 décembre 2016 résultent des variations du cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017.

Le cours de change utilisé pour convertir les soldes libellés en dollars américains a diminué, passant de 1,00 \$ US pour 1,34 \$ au 31 décembre 2016 à 1,00 \$ US pour 1,30 \$ au 30 juin 2017. Il y a lieu de se reporter à la rubrique **Risques et incertitudes** pour plus de précisions à propos du change.

Produits financiers et charges financières

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2017, les charges financières nettes ont atteint 27,2 millions de dollars et 47,2 millions de dollars, respectivement, contre 14,2 millions de dollars et 23,0 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2016. Au cours du deuxième trimestre de 2017, les charges financières nettes ont augmenté de 12,9 millions de dollars, en raison surtout de charges d'intérêts additionnelles de 8,0 millions de dollars afférentes à une hausse des emprunts à long terme par suite de l'acquisition, des coûts de transaction de 8,7 millions de dollars liés à l'émission des débetures à 4,75 % de 2017

du Fonds et d'une prime de 3,0 millions de dollars versée à l'occasion du rachat partiel des billets de premier rang de CEI, ce qui a été compensé en partie par des ajustements de la juste valeur des débentures de 7,4 millions de dollars. Les charges financières nettes ont augmenté de 24,2 millions de dollars au premier semestre de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016 en raison essentiellement des charges d'intérêts additionnelles de 10,5 millions de dollars afférentes à une hausse des emprunts à long terme, des coûts de transaction de 8,7 millions de dollars liés à l'émission de débentures à 4,75 % de 2017 du Fonds, d'une prime de 3,0 millions de dollars versée à l'occasion du rachat partiel des billets de premier rang de CEI et de coûts de financement précédemment différés de 5,5 millions de dollars qui ont été radiés en raison de remboursements sur la dette (se reporter à la rubrique **Faits récents**). Ces facteurs ont été contrebalancés dans une certaine mesure par des ajustements de la juste valeur des débentures qui ont donné lieu à une diminution de 4,3 millions de dollars des charges financières nettes.

Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2017, Chemtrade a comptabilisé des charges de désactualisation de 0,3 million de dollars et de 0,7 million de dollars, respectivement, en raison de l'amortissement des coûts de transaction liés à ses emprunts. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2016, Chemtrade a comptabilisé des charges de désactualisation de 0,4 million de dollars et de 0,7 million de dollars, respectivement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique **Situation de trésorerie et sources de financement – Activités de financement**.

Le taux d'intérêt annuel effectif moyen pondéré de la dette de premier rang était de 4,02 % au 30 juin 2017 (3,44 % au 31 décembre 2016). Il y a lieu de se reporter à la rubrique **Situation de trésorerie et sources de financement – Activités de financement – Instruments financiers** pour de plus amples renseignements sur les swaps.

Impôt sur le résultat

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement et une entité intermédiaire de placement déterminée (une « EIPD ») à des fins fiscales. Le Fonds est assujéti à l'impôt au taux marginal le plus élevé visant les particuliers, soit environ 53,5 % sur la totalité du bénéfice imposable non distribué aux porteurs de parts. Le Fonds est également assujéti à l'impôt sur la totalité du bénéfice imposable, sauf les dividendes, provenant de sociétés et de filiales intermédiaires canadiennes (autres que les filiales canadiennes qui retirent certains revenus de placement) à un taux d'impôt similaire à celui des sociétés. Le bénéfice provenant de filiales non canadiennes du Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat dans la mesure où il est distribué aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Chemtrade s'attend à ce que le bénéfice distribué aux porteurs de parts ne soit pas assujéti à l'impôt relatif aux EIPD, en fonction de la structure du Fonds et de celle de ses filiales.

Le bénéfice imposable distribué par le Fonds aux porteurs de parts est considéré comme un revenu imposable pour ces derniers.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017, la charge d'impôt exigible s'est chiffrée à 1,9 million de dollars et à 2,4 millions de dollars, respectivement, en comparaison de 0,4 million de dollars et de 1,1 million de dollars pour les périodes correspondantes de 2016. La hausse de la charge d'impôt exigible en 2017 en regard de 2016 est essentiellement le résultat d'une augmentation du bénéfice imposable de certaines filiales. Un

recouvrement d'impôt différé de 7,3 millions de dollars et de 20,9 millions de dollars a été inscrit, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2017, comparativement à 32,1 millions de dollars et à 43,0 millions de dollars aux périodes correspondantes de 2016. La baisse du recouvrement d'impôt pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2017 par rapport au deuxième trimestre et au premier semestre de 2016 est principalement attribuable à la résorption de passifs d'impôt différé liée à des actifs du secteur des PSPCP qui ont été dépréciés au cours du deuxième trimestre de 2016.

Le taux d'impôt effectif pour le deuxième trimestre de 2017 diffère du taux d'impôt prévu par la loi, en raison essentiellement de la déduction du bénéfice imposable distribué aux porteurs de parts, de pertes fiscales subies dans un pays où le taux d'impôt est supérieur et de la partie imposable des pertes de change réalisées comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le bénéfice net.

La hausse nette de 43,4 millions de dollars des actifs d'impôt différé au 30 juin 2017 en regard du 31 décembre 2016 résulte surtout des actifs d'impôt différé acquis par suite de l'acquisition et de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé liés aux coûts de transaction de l'émission de parts au cours du premier semestre de 2017.

La diminution nette de 7,5 millions de dollars des passifs d'impôt différé au 30 juin 2017 en regard du 31 décembre 2016 résulte essentiellement d'une baisse des différences temporaires imposables visant les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les profits de change latents de certaines filiales, ce qui a été atténué par la comptabilisation des passifs d'impôt différé acquis par suite de l'acquisition dans certaines administrations fiscales.

Le Fonds ne comptabilise pas d'impôt différé à l'égard de ses différences temporaires déductibles ou de celles de ses filiales intermédiaires. Ces différences se rapportent en effet essentiellement aux participations dans les filiales directes de Chemtrade et elles devraient se résorber sans conséquence sur le plan fiscal pour le Fonds.

Excédent des flux de trésorerie et du bénéfice net par rapport aux distributions versées

Le tableau suivant présente l'excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et du bénéfice net par rapport aux distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 et pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<u>Trimestre</u>	<u>Semestre</u>	<u>Exercices clos les</u>	
	<u>clos le</u>	<u>clos le</u>	<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
	<u>30 juin</u>	<u>30 juin</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	<u>2017</u>	<u>2017</u>		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	33 768 \$	18 678 \$	153 009 \$	161 974 \$
Bénéfice net (perte nette)	77 257	78 507	(12 658)	(47 590)
Distributions versées au cours de la période	27 779	48 534	82 912	82 640
Excédent (insuffisance) des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par rapport aux distributions en trésorerie versées	5 989	(29 856)	70 097	79 334
Excédent (insuffisance) du bénéfice net par rapport aux distributions en trésorerie versées	49 478	29 973	(95 570)	(130 230)

Chemtrade tient compte du montant des flux de trésorerie provenant des activités pour établir le montant des distributions disponibles pour le paiement à ses porteurs de parts. En général, Chemtrade ne considère pas les fluctuations trimestrielles du fonds de roulement, puisqu'elles tendent à être temporaires. Généralement, Chemtrade ne tient pas compte du bénéfice net pour établir le montant des distributions puisqu'il s'agit d'une mesure hors trésorerie qui ne représente pas le montant des flux de trésorerie que peut dégager Chemtrade. Cette divergence est particulièrement pertinente pour Chemtrade, qui engage des charges relativement élevées au titre des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, des profits et pertes de change, et des charges et recouvrements d'impôt différé.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2017, les distributions versées aux porteurs de parts ont été supérieures aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en raison avant tout de la hausse du fonds de roulement survenue au cours du trimestre. Chemtrade dispose d'une facilité de crédit renouvelable dans le but de gérer les effets des fluctuations temporaires du fonds de roulement.

Distributions

Les distributions aux porteurs de parts suivantes ont été déclarées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Distribution par part	Total (en milliers de dollars)
Trimestre clos le 30 juin			
28 avril 2017	31 mai 2017	0,10 \$	9 259 \$
31 mai 2017	30 juin 2017	0,10	9 259
30 juin 2017	31 juillet 2017	0,10	9 260
Total partiel		0,30 \$	27 778 \$
Trimestre clos le 31 mars 2017		0,30	23 098 \$
Total pour le semestre clos le 30 juin 2017		0,60	50 878 \$

Les distributions aux porteurs de parts suivantes ont été déclarées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2016 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Distribution par part	Total (en milliers de dollars)
Trimestre clos le 30 juin			
29 avril 2016	31 mai 2016	0,10 \$	6 907 \$
31 mai 2016	30 juin 2016	0,10	6 907
30 juin 2016	29 juillet 2016	0,10	6 907
Total partiel		0,30 \$	20 721 \$
Trimestre clos le 31 mars 2016		0,30	20 721 \$
Total pour le semestre clos le 30 juin 2016		0,60	41 442 \$

Les distributions de Chemtrade aux fins fiscales canadiennes ont été traitées comme suit en 2016 et en 2017 :

	Autres revenus	Dividendes ¹⁾	Revenu étranger ne provenant pas d'une entreprise	Total
2016	19,3 %	16,3 %	64,4 %	100 %
2017 ²⁾	14,7 %	34,5 %	50,8 %	100 %

1) Ces dividendes ne sont pas considérés comme des dividendes admissibles pour les porteurs de parts qui sont des résidents canadiens et ne sont donc pas admissibles au crédit d'impôt bonifié.

2) Représente la qualification fiscale anticipée des distributions planifiées. Le traitement fiscal réel des distributions de 2017 sera déterminé d'ici le 28 février 2018.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les distributions du Fonds aux porteurs de parts sont entièrement tirées de ses placements dans des filiales en exploitation. Les placements du Fonds sont financés par des parts de fiducie détenues par les porteurs de parts, par les facilités de crédit et par les débentures. Les flux de trésorerie de Chemtrade sont nécessaires pour financer les distributions en trésorerie aux porteurs de parts, les besoins de capital, les intérêts, les charges du siège social et les autres obligations juridiques.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2017 se sont établies à 33,8 millions de dollars, en hausse de 10,4 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2016. La hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au deuxième trimestre de 2017 par rapport au deuxième trimestre de 2016 est essentiellement attribuable à l'accroissement du BAIIA ajusté, lequel a été annulé partiellement par une hausse des intérêts versés et de l'impôt payé. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le premier semestre de 2017 se sont établies à 18,7 millions de dollars, contre 35,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2016. La baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au premier semestre de 2017 par rapport au premier semestre de 2016 est essentiellement attribuable à une hausse des intérêts versés et de l'impôt payé, ce qui a été compensé en partie par une diminution des flux de trésorerie nécessaires au fonds de roulement.

Activités d'investissement

Le 10 mars 2017, Chemtrade a réalisé l'acquisition. Cette transaction a été financée par un placement de titres par voie de prise ferme et des facilités de crédit garanties consortiales de premier rang (se reporter à la rubrique **Faits récents**).

Les dépenses d'investissement se sont établies à 15,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017, contre 10,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016. Ces montants comprennent 12,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2017 et 8,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2016 au titre de l'investissement de maintien requis pour les activités poursuivies. Les fonds affectés aux dépenses d'investissement se sont établis à 22,0 millions de dollars pour le premier semestre de 2017, contre 18,0 millions de dollars pour le premier semestre de 2016. Ces montants comprennent 17,4 millions de dollars pour le premier semestre de 2017 et 13,5 millions de dollars pour le premier semestre de 2016 au titre de l'investissement de maintien requis. Chemtrade prévoit engager des dépenses d'investissement de maintien allant de 75,0 millions de dollars à 80,0 millions de dollars en 2017.

Les dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, se sont établies à 2,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017, contre 1,9 million de dollars au deuxième trimestre de 2016. Les fonds affectés aux dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, se sont établis à 4,4 millions de dollars pour les premiers semestres de 2017 et de 2016. Les dépenses d'investissement, compte

non tenu de l'investissement de maintien, sont : i) financées d'avance, généralement dans le cadre d'une acquisition importante et du financement connexe, ii) considérées comme des dépenses qui accroissent ou améliorent la capacité d'exploitation de Chemtrade, iii) des dépenses d'investissement importantes liées à l'environnement et considérées comme non récurrentes, ou iv) des dépenses d'investissement devant être remboursées par un tiers.

Activités de financement

Au 30 juin 2017, les facilités de crédit de Chemtrade comprenaient un emprunt à terme de 421,8 millions de dollars (325,0 millions de dollars américains) d'une durée de cinq ans et une facilité de crédit renouvelable de 940,8 millions de dollars (725,0 millions de dollars américains). Le montant total qui a été prélevé, le 10 mars 2017, sur les facilités de crédit en vue de financer l'acquisition et rembourser les anciennes facilités de crédit de Chemtrade et de Canexus s'est établi à 687,1 millions de dollars. Les coûts afférents aux nouvelles facilités de crédit se sont chiffrés à 6,3 millions de dollars. Ces coûts ont été différés puis amortis par imputation aux charges financières dans le résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au cours du premier trimestre de 2017, le Fonds a émis 21 800 000 parts pour un produit brut d'environ 400,0 millions de dollars. Le produit net du placement a servi à financer l'acquisition. Les coûts d'émission afférents au placement de titres ont totalisé 17,2 millions de dollars.

Une diminution nette des emprunts de 44,8 millions de dollars et une augmentation nette de 15,2 millions de dollars de la partie renouvelable des facilités de crédit ont été enregistrées au cours des deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016, respectivement. Au cours du premier semestre de 2017 et de 2016, la partie renouvelable des facilités de crédit a affiché une augmentation nette de 189,8 millions de dollars et de 32,0 millions de dollars, respectivement. Au cours du premier semestre de 2017, il y a eu des emprunts additionnels sur les facilités de crédit qui ont été affectés au remboursement des anciennes facilités de crédit de Chemtrade et de Canexus (se reporter à la rubrique **Faits récents**).

Les distributions aux porteurs de parts pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 ont augmenté en regard de celles des périodes correspondantes de 2016, en raison de l'émission de reçus de souscription et des parts émises à la conversion des débentures du Fonds depuis les périodes correspondantes de 2016. Pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos des distributions en trésorerie, il y a lieu de se reporter aux rubriques **Mesures non conformes aux IFRS – Flux de trésorerie** et **Excédent des flux de trésorerie et du bénéfice net par rapport aux distributions versées**.

Instruments financiers

En mars 2014, Chemtrade a conclu des swaps avec ses principaux banquiers pour fixer les composantes TIOL de ses taux d'intérêt sur une tranche de 325,0 millions de dollars américains de l'encours de sa dette à long terme jusqu'en janvier 2019. Ces swaps ont été officiellement désignés comme des couvertures dès la date d'établissement. Toutes les variations de la juste valeur des swaps ont été comptabilisées à titre d'autres éléments du résultat global, dans les états consolidés du résultat global.

Au 1^{er} janvier 2015, Chemtrade a effectué une opération de couverture, selon laquelle sa dette à long terme libellée en dollars américains servira à couvrir ses investissements dans les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Ainsi, tout profit ou toute perte découlant de la dette libellée en dollars américains sera contrebalancé par le profit ou la perte de change découlant des investissements dans les établissements à l'étranger. Les profits ou les pertes sur la conversion du montant désigné de la dette libellée en dollars américains et des investissements dans les établissements à l'étranger sont à présent comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Soldes de trésorerie

Au 30 juin 2017, les soldes nets de trésorerie de Chemtrade s'élevaient à 12,7 millions de dollars et le fonds de roulement était de 135,4 millions de dollars. Au 31 décembre 2016, les soldes nets de trésorerie s'établissaient à 14,7 millions de dollars et le fonds de roulement à 14,2 millions de dollars. Chemtrade calcule le fonds de roulement en excluant la trésorerie, les actifs détenus en vue de la vente, les distributions à payer, la tranche courante de la dette à long terme et des débentures, ainsi que les passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente. Les flux de trésorerie dégagés par Chemtrade serviront à financer les distributions en trésorerie aux porteurs de parts, les besoins de capital, les intérêts, les charges du siège social et les autres obligations juridiques.

Liquidités futures

Les liquidités futures de Chemtrade sont essentiellement tributaires des flux de trésorerie de ses filiales en exploitation. Ces flux de trésorerie serviront à financer les charges continues, y compris l'investissement de maintien, les distributions aux porteurs de parts et les engagements financiers dans le cours normal des affaires. Les flux de trésorerie sont sensibles aux variations du volume, des prix de vente et du coût des intrants, de sorte que toute variation de ces éléments peut se répercuter sur les liquidités futures. La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation seront suffisants pour que Chemtrade puisse satisfaire à ses obligations et engagements futurs dans le cours normal de ses activités commerciales. Chemtrade dispose en outre de facilités de crédit renouvelables qui pourront servir à payer diverses charges du siège social, dont le financement des dépenses d'investissement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique *Sources de financement* ci-après pour obtenir de plus amples renseignements.

Sources de financement

Au 30 juin 2017, Chemtrade détenait des facilités de crédit s'élevant à environ 1,36 milliard de dollars (1,05 milliard de dollars américains), soit un emprunt à terme de 421,8 millions de dollars (325,0 millions de dollars américains) d'une durée de cinq ans et une facilité de crédit renouvelable de 940,8 millions de dollars (725,0 millions de dollars américains). Ces facilités de crédit échoient en mars 2022. Au 30 juin 2017, Chemtrade disposait de la totalité de son encours sur son emprunt à terme et il avait prélevé 198,2 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable. De plus, Chemtrade avait engagé un total de 31,4 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable au titre de lettres de crédit de soutien.

Au 30 juin 2017, Chemtrade avait des billets de premier rang de CEI de 71,5 millions de dollars en circulation qu'il a pris en charge dans le cadre de l'acquisition. Les billets de premier rang de CEI, émis à la valeur nominale, portent intérêt au taux fixe de 7,875 % par année et viennent à échéance le 20 septembre 2023.

Au 30 juin 2017, Chemtrade disposait d'un emprunt à long terme de 9,8 millions de dollars relativement à ses installations de l'usine de traitement des sables bitumineux à Mildred Lake de Syncrude en Alberta. L'emprunt, qui est garanti par les actifs de l'usine, porte intérêt à un taux annuel fixe de 7,3 % et le capital est remboursable en versements mensuels jusqu'en décembre 2019.

Au 30 juin 2017, Chemtrade avait en circulation cinq séries de débentures (trois séries émises par le Fonds et deux séries émises par CEI) d'une valeur nominale totale de 630,1 millions de dollars (valeur marchande de 639,5 millions de dollars) échéant à des dates allant du 31 décembre 2020 au 31 mai 2024.

Clauses restrictives

En date du 30 juin 2017, Chemtrade respectait toutes les clauses restrictives de ses conventions de crédit.

Sommaire des résultats trimestriels

<i>(en millions de dollars)</i>	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016 ¹⁾	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015
Produits des activités poursuivies	407,4 \$	274,6 \$	251,7 \$	273,0 \$	262,1 \$	280,4 \$	277,5 \$	304,7 \$
Coût des ventes et des services	(347,9)	(241,9)	(228,5)	(230,1)	(280,1)	(246,1)	(342,1)	(262,8)
Marge brute (perte)	59,5	32,6	23,3	42,9	(17,9)	34,2	(64,6)	41,9
Frais de vente et charges administratives								
Profit de change latent (perte de change latente)	(1,8)	1,8	(3,9)	(2,5)	1,7	13,4	(3,2)	(13,3)
RILT	(2,1)	(1,8)	(1,4)	(1,2)	(1,8)	(0,2)	(2,4)	0,8
Autres	(23,5)	(25,1)	(24,6)	(17,4)	(19,3)	(21,3)	(18,1)	(14,2)
Total des frais de vente et charges administratives	(27,4)	(25,1)	(29,9)	(21,1)	(19,4)	(8,1)	(23,7)	(26,7)
Bénéfice (perte) d'exploitation	32,1	7,5	(6,7)	21,8	(37,3)	26,1	(88,3)	15,2
Charges financières nettes								
Évaluation à la valeur du marché des débetures	4,1	(0,8)	(1,1)	(7,7)	(3,3)	2,3	0,6	13,6
Coûts d'émission de titres d'emprunt et coûts d'extinction de la dette	(8,7)	(5,5)	—	(7,0)	—	—	—	—
Autres	(22,6)	(13,7)	(11,8)	(12,1)	(10,9)	(11,1)	(11,4)	(11,4)
Total des (charges financières nettes) produits financiers nets	(27,2)	(20,0)	(12,9)	(26,8)	(14,2)	(8,8)	(10,8)	2,2
Recouvrement (charge) d'impôt	5,3	13,2	26,0	7,1	31,7	10,2	16,5	(1,0)
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	10,3 \$	0,7 \$	6,4 \$	2,1 \$	(19,8) \$	27,5 \$	(82,6) \$	16,4 \$
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités abandonnées	67,0 \$	0,6 \$	(15,3) \$	0,3 \$	2,2 \$	1,3 \$	2,6 \$	2,0 \$
Bénéfice net (perte nette)	77,3 \$	1,3 \$	(8,9) \$	2,4 \$	(17,6) \$	28,8 \$	(80,1) \$	18,5 \$

1) Au cours du premier trimestre de 2017, la direction a déterminé que le reclassement d'une perte de change réalisée de 20,1 millions de dollars des autres éléments du résultat global aux frais de vente et charges administratives au troisième trimestre de 2016 dans le cadre du remboursement de la dette à long terme de Chemtrade n'aurait pas dû être effectué. Étant donné que la dette libellée en dollars américains de Chemtrade était de fait couverte par ses investissements nets dans ses filiales américaines, la perte de change cumulative liée à la dette à long terme comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait dû demeurer dans les autres éléments global jusqu'à la sortie ou à la sortie partielle de ses filiales américaines. Ainsi, la perte nette de 15,0 millions de dollars comptabilisée précédemment au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016 et les autres éléments du résultat global de 36,6 millions de dollars ont été ajustés et correspondent maintenant à un bénéfice net de 2,4 millions de dollars et à des autres éléments du résultat global de 19,2 millions de dollars. Cet ajustement n'a aucune incidence sur le résultat global total ou sur les tableaux des flux de trésorerie pour l'une ou l'autre des périodes présentées.

En général, le caractère saisonnier des activités a peu d'incidences sur les résultats financiers. Certains des principaux éléments ayant eu une répercussion importante sur les résultats financiers des huit derniers trimestres sont décrits ci-après.

Produits et marge brute

Le deuxième trimestre de 2017 englobe les résultats des entreprises nouvellement acquises. La marge brute s'est resserrée au quatrième trimestre de 2016, en raison de la faiblesse des résultats du secteur STEPSCS. La marge brute s'est repliée au deuxième trimestre de 2016 en raison d'une dépréciation de 55,7 millions de dollars de certains actifs et d'une dépréciation de 3,1 millions de dollars d'immobilisations incorporelles. La marge brute s'est amenuisée au cours du quatrième trimestre de 2015 en raison d'une perte de valeur de 88,7 millions de dollars enregistrée relativement au goodwill et de la dépréciation de certains actifs s'élevant à 7,4 millions de dollars.

Frais de vente et charges administratives

Les frais de vente et charges administratives tiennent compte de la variation de la juste valeur de l'obligation de Chemtrade au titre du RILT. Le montant de la charge comptabilisé pour tout trimestre est fonction de la variation des différents paramètres utilisés pour évaluer la juste valeur de l'obligation.

Au cours du deuxième trimestre de 2017, une perte de change réalisée de 3,3 millions de dollars et les coûts liés à l'entreprise nouvellement acquise sont venus augmenter le montant des autres frais de vente et charges administratives. Les autres frais de vente et charges administratives étaient élevés au premier trimestre de 2017 et au quatrième trimestre de 2016, puisqu'ils comprenaient des coûts d'acquisition de 2,9 millions de dollars et de 8,5 millions de dollars, respectivement, liés à l'acquisition (se reporter à la rubrique **Faits récents**). Au cours du troisième trimestre de 2015, les autres frais de vente et charges administratives étaient peu élevées étant donné qu'ils incluaient un profit de 4,1 millions de dollars réalisé sur le règlement d'un litige relatif à l'acquisition de Marsulex en 2011.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes tiennent compte des variations de la juste valeur des débetures. Le montant relatif aux ajustements de la juste valeur des débetures comptabilisé pour un trimestre donné présente des variations qui sont fonction de la valeur de marché des débetures à la clôture de la période. La composante principale du poste « Autres charges financières nettes » représente les intérêts découlant des facilités de crédit et débetures de Chemtrade.

Le deuxième trimestre de 2017 et le troisième trimestre de 2016 comprennent des coûts de transaction de 8,7 millions de dollars et de 6,4 millions de dollars, respectivement, liés à l'émission des débetures. Le premier trimestre de 2017 et le troisième trimestre de 2016 comprennent des coûts d'extinction de la dette de 5,5 millions de dollars et de 0,7 million de dollars, respectivement, associés au remboursement de facilités de crédit. Les autres charges financières nettes des premier et deuxième trimestres de 2017 tiennent compte de charges d'intérêts liées à une dette additionnelle contractée en raison de l'acquisition. Les autres charges financières nettes du deuxième trimestre de 2017 incluent une prime de 3,0 millions de dollars versées à l'occasion du rachat des billets de premier rang de CEI.

Impôt sur le résultat

Les recouvrements d'impôt étaient élevés au premier trimestre de 2017, au troisième trimestre de 2016 et au quatrième trimestre de 2015 en raison essentiellement de l'augmentation des pertes nettes enregistrées au cours de ces trimestres. Le recouvrement d'impôt a été élevé au quatrième trimestre de 2016 en raison surtout de la reprise de provisions attribuable à une acquisition antérieure comptabilisée pour des périodes qui sont désormais frappées de prescription et de la résorption de certains passifs d'impôt différé. Le recouvrement d'impôt a été élevé au deuxième trimestre de 2016 principalement par suite de la résorption de certains passifs d'impôt différé liée à la dépréciation d'actifs. Le recouvrement d'impôt a été élevé au premier trimestre de 2016 surtout en raison de la

résorption de certains passifs d'impôt différé attribuable à la variation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Activités abandonnées

Les activités abandonnées correspondent au secteur de l'exploitation internationale, qui était classé en tant qu'activité abandonnée au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2016 (se reporter à la rubrique **Faits récents**). La transaction s'est conclue le 31 mai 2017. Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2017 comprend un profit sur la vente des activités abandonnées de 17,1 millions de dollars et le reclassement d'écarts de conversion cumulés totalisant 49,0 millions de dollars depuis les capitaux propres vers le résultat net. Ces montants étaient comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global.

Titres en circulation du Fonds

Au 9 août 2017 et au 30 juin 2017, les parts et les titres ordinaires convertibles en parts du Fonds émis et en circulation étaient les suivants :

	9 août 2017		30 juin 2017	
	Titres convertibles	Parts	Titres convertibles	Parts
Parts ordinaires en circulation		92 596 006		92 596 006
Débitures à 5,25 % ¹⁾	126 500	4 517 857	126 500	4 517 857
Débitures à 5,00 % ²⁾	143 750	5 784 708	143 750	5 784 708
Débitures à 4,75 % ³⁾	201 250	7 537 453	201 250	7 537 453
Parts en circulation et pouvant être émises à la conversion des débitures		110 436 024		110 436 024

1) Convertibles au prix de 28,00 \$ par part.

2) Convertibles au prix de 24,85 \$ par part.

3) Convertibles au prix de 26,70 \$ par part.

Obligations contractuelles

Les données relatives aux obligations contractuelles au 30 juin 2017 figurent ci-après :

Obligations contractuelles (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme	701 462	3 789	6 227	619 946	71 500
Débitures	630 095	—	—	285 095	345 000
Engagements d'achat	261 093	42 259	92 194	97 846	28 794
Intérêts sur les débitures	176 466	33 277	66 554	49 927	26 708
Contrats de location simple	159 886	38 502	68 987	37 415	14 982
Intérêts sur la dette à long terme	117 556	30 822	60 796	17 593	8 345
Total des obligations contractuelles	2 046 558	148 649	294 758	1 107 822	495 329

Risques et incertitudes

Chemtrade exploite une entreprise diversifiée qui offre des produits chimiques industriels et des services à des clients en Amérique du Nord et dans le monde entier. Chemtrade est l'un des plus importants fournisseurs en Amérique du Nord d'acide sulfurique, de services de traitement de l'acide épuisé, de coagulants inorganiques utilisés pour le traitement des eaux, de chlorate de sodium de nitrate de sodium, d'hydrosulfite de sodium et de pentasulfure de phosphore. Chemtrade est l'un des principaux fournisseurs régionaux de soufre, de produits chloralcalis, de dioxyde de soufre liquide, de chlorure de potassium et d'oxyde de zinc. En outre, Chemtrade offre des services industriels comme le traitement des sous-produits et des flux de déchets industriels. Chemtrade est exposé à divers risques liés à ses activités. Ces risques comprennent notamment une réduction générale de la demande de ses produits, la perte d'une partie de sa clientèle, l'interruption de l'approvisionnement de produits ou de matières premières, les fluctuations des prix des produits vendus ou des matières premières achetées, ou les deux, la capacité de l'industrie, l'intégration des acquisitions ainsi que les risques d'exploitation, les risques liés au transport et les risques découlant du fait des produits associés à la nature de ses activités. Chemtrade importe des matières premières et des produits clés d'outre-mer et est donc exposé aux risques additionnels liés à l'activité de sourçage. Chemtrade recourt considérablement au système ferroviaire pour le transport de matières en Amérique du Nord. Certains emplacements sont desservis par un seul transporteur, de sorte qu'une interruption de service ou des changements apportés à l'environnement réglementaire du transport pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats. De plus, Chemtrade vend une importante proportion de ses principaux produits à des clients d'envergure. Bien qu'un grand nombre de ces clients soient liés par des contrats, le renouvellement de ces contrats n'est pas garanti. Compte tenu du caractère international de ses activités, Chemtrade est exposé à des risques de change se rapportant au paiement de dividendes et d'autres opérations par ses filiales à l'étranger. Pour une analyse plus poussée des risques de Chemtrade, il y a lieu de se reporter à la rubrique FACTEURS DE RISQUE de la plus récente notice annuelle.

Chemtrade gère les risques associés à sa clientèle et aux prix de vente en cherchant à obtenir une protection contractuelle atténuant ces risques. Chemtrade vise également à différencier ses produits et ses services auprès de ses clients afin d'atténuer les fluctuations des prix et met à profit son envergure pour négocier des contrats avantageux relatifs aux matières premières.

Le conseil des fiduciaires de Chemtrade passe régulièrement en revue un cadre indiquant les principaux risques liés aux activités de Chemtrade, et veille à l'instauration de systèmes appropriés pour gérer ces risques. Le comité d'audit passe en revue les principaux risques opérationnels et financiers, les systèmes en place pour suivre ces risques et les stratégies instaurées en vue de gérer ces risques. En outre, Chemtrade maintient un régime étendu d'assurances qui inclut la responsabilité civile générale et la protection contre les risques environnementaux.

Le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2016 présente en détail un certain nombre de risques qui justifient des informations supplémentaires. Aucun changement important n'est survenu relativement aux activités de Chemtrade qui nécessite une mise à jour de ces risques, à l'exception de ce qui suit.

Risque d'action en justice

Comme il a déjà été mentionné, Chemtrade fait l'objet à l'heure actuelle d'une enquête menée par le Department of Justice des États-Unis relativement à une conduite anticoncurrentielle présumée en ce qui a trait au secteur des produits chimiques pour le traitement de l'eau, pour laquelle elle a obtenu une amnistie conditionnelle. Chemtrade est également visé par deux recours collectifs et cinq procédures au civil à l'égard de cette conduite présumée. Les fournisseurs de General Chemical ont accepté d'accorder à Chemtrade une indemnité pour certaines pertes qu'il pourrait subir en raison de la conduite qui fait l'objet d'une enquête. Les parties ne s'entendent pas sur l'ampleur de l'indemnité et il est possible que Chemtrade ne parvienne pas à toucher cette indemnité. Le montant, le cas échéant, auquel ne s'appliquerait pas l'indemnité n'a pas encore été établi. Il est également possible que les dommages-intérêts et les coûts dépassent le montant de l'indemnité. Dans les deux cas, il pourrait y avoir d'importantes conséquences négatives sur la situation financière de Chemtrade.

Chemtrade est exposé aux risques additionnels suivants en raison de l'acquisition :

Risque lié au prix et au volume de vente des produits

Pour chaque variation de 50 \$ du prix par tonne métrique (« tm ») de chlorate de sodium produit en Amérique du Nord, la perte avant impôt sur le résultat aurait varié de 4,7 millions de dollars et de 11,8 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017. Pour chaque variation de 100 \$ du prix par unité électrochimique métrique (« UECM ») de produits chloralcalis fabriqués en Amérique du Nord, la perte avant impôt sur le résultat aurait variée de 5,1 millions de dollars et de 9,8 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 si l'acquisition était survenue le 1^{er} janvier 2017. La sensibilité aux variations des prix est fondée sur des ventes d'environ 94 000 tm et 189 000 tm de chlorate de sodium en Amérique du Nord et des ventes de 50 000 UECM et 98 000 UECM de produits chloralcalis en Amérique du Nord pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017. La sensibilité d'une variation de 50 \$ par tm de chlorate de sodium et de 100 \$ par UECM de produits chloralcalis est considérée comme étant raisonnable du fait des variations historiques des prix des produits et des attentes du marché par rapport aux variations futures.

Pour une variation des volumes de ventes de 2 500 tm et de 5 000 tm de chlorate de sodium en Amérique du Nord, la perte avant impôt sur le résultat aurait varié de 0,8 million de dollars et de 1,6 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017. Pour une variation des volumes de ventes de 1 250 UECM et de 2 500 UECM de produits chloralcalis en Amérique du Nord, la perte avant impôt sur le résultat aurait varié de 0,8 million de dollars et de 1,5 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 si l'acquisition était survenue le 1^{er} janvier 2017. Ces variations des volumes de ventes sont considérées comme étant raisonnables en raison de la conjoncture actuelle des marchés et des attentes en termes de variations futures.

Risque lié aux tarifs d'exploitation de l'installation de produits chloralcalis en Amérique du Sud

Un important client d'Amérique du Sud utilise plus d'hydroxyde de sodium que notre installation de produits chloralcalis au Brésil peut produire. Si nous n'étions pas en mesure d'exploiter notre installation de produits chloralcalis à son plein rendement en raison de facteurs propres au marché, comme l'incapacité de vendre des coproduits du chlore ou des dérivés du chlore ou du fait d'autres circonstances, nous devons acheter de l'hydroxyde de sodium en fonction de notre volume de production de notre installation de produits chloralcalis aux prix du marché. Cependant, nous ne pouvons facturer notre principal client que pour le coût de production majoré d'une marge fixe. Au cours du semestre clos le 30 juin 2017, nous avons acheté 834 tm d'hydroxyde de sodium (3 % des volumes des ventes) aux prix du marché afin de satisfaire à cette obligation contractuelle.

Risque lié au prix de l'électricité

Pour chaque variation de 4 % du prix de l'électricité en Amérique du Nord, la perte avant impôt sur le résultat pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017 aurait varié de 1,1 million de dollars et de 2,1 millions de dollars, respectivement, si l'acquisition était survenue le 1^{er} janvier 2017. La sensibilité aux variations des prix de l'électricité est fondée sur la consommation en électricité nord-américaine d'environ 592 000 et 1 209 000 mégawattheures pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2017. Une variation de 4 % du prix de l'électricité en Amérique du Nord est considérée comme étant raisonnable du fait des variations historiques des prix des produits et des attentes du marché par rapport aux variations futures.

Risque de change

Une part importante des produits des entreprises acquises est libellée en dollars américains ou s'y rapporte, y compris la vente de certains produits chimiques sur le marché américain ainsi que la plupart des marges de ventes en Amérique du Sud. Par conséquent, l'exposition de Chemtrade aux fluctuations du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien s'est accrue considérablement (se reporter à la rubrique **Change**).

Jugements critiques et sources d'incertitude relatives aux estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et la présentation des montants au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice sont fournies en détail dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Aucun changement important n'est survenu relativement aux activités de Chemtrade qui nécessite une mise à jour de ces sources d'incertitudes relatives aux estimations.

Normes IFRS et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Pour de plus amples informations concernant les normes IFRS et interprétations n'ayant pas encore été adoptées, il y a lieu de se reporter à la note 3 p) afférente aux états financiers consolidés audités de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de la présentation de l'information financière

Chemtrade maintient un ensemble de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à assurer que l'information à fournir dans les rapports que doit déposer publiquement le Fonds est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus et que cette information est accumulée et communiquée de façon appropriée à la direction de Chemtrade, y compris au chef de la direction et au chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information de Chemtrade au 30 juin 2017 au moyen de la prise de renseignements et d'un examen.

Chemtrade maintient également un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de Chemtrade et visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information est fiable et que les états financiers devant faire l'objet d'une publication ont été préparés conformément aux IFRS.

La direction de Chemtrade, y compris le chef de la direction et le chef des finances, est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de Chemtrade à l'égard de l'information financière en date du 30 juin 2017 à l'aide des critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission (2013). Aucune modification apportée à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui a eu lieu au cours du trimestre clos le 30 juin 2017 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Perspectives

Nous demeurons convaincus que, du fait de notre portefeuille d'entreprises, de notre modèle de gestion et de notre solide bilan, nous serons en mesure de maintenir aisément la durabilité de nos distributions et d'accroître notre souplesse financière en comprimant les niveaux d'endettement.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Chemtrade, notamment la notice annuelle, peuvent être consultés sur SEDAR à www.sedar.com.

Le 10 août 2017